

Le renfort

Soutien au milieu de vie

Contexte et pertinence du projet

À Montréal, on déplore en moyenne quatre décès par suicide chaque semaine, laissant derrière chacun d'eux un nombre important de personnes endeuillées ou bouleversées – qu'il s'agisse de proches, de collègues ou de membres de la communauté. Ces événements tragiques peuvent profondément désorganiser les milieux de vie ou de travail, fragiliser les équipes, affecter les services ou les missions des milieux, et engendrer des répercussions psychologiques, sociales et opérationnelles durables.

Des pratiques bien établies existent afin de préparer les milieux à faire face à un décès par suicide. Une telle préparation permet notamment de :

- mieux connecter les personnes endeuillées aux services pertinents selon leur situation spécifique ;
- repérer les personnes vulnérabilisées à moyen et long terme ;
- réduire les risques d'effet d'entraînement suicidaire ;
- soutenir la résilience de l'ensemble du milieu concerné.

Malgré cela, très peu de milieux à Montréal disposent actuellement de protocoles de postvention ou d'une préparation adéquate pour faire face à cette situation. Cette absence de préparation compromet leur capacité à réagir efficacement, à protéger leurs membres et à maintenir un climat de soutien en cas de tragédie.



Le renfort

Soutien en milieu de vie

Le projet vise à accompagner divers milieux , communautés, établissements scolaires, organisations et milieux de travail dans le développement et l'appropriation de protocoles de postvention adaptés à leurs réalités spécifiques. Ces protocoles permettront d'assurer une réponse rapide, coordonnée et sensible aux besoins locaux lorsqu'un décès par suicide survient.

Pour soutenir cette mise en œuvre, les responsables et intervenant·e·s bénéficieront de formations spécialisées et d'outils concrets, afin d'agir avec confiance, compétence et cohérence lors d'une situation de postvention. Cet accompagnement permettra d'assurer une réponse plus humaine, structurée et efficace.

Le projet repose également sur la création et l'animation de comités d'échanges de bonnes pratiques au sein des milieux ayant mis en place un plan de postvention. Ces espaces permettront de partager les expériences, de mutualiser les ressources et de consolider les expertises, favorisant ainsi une amélioration continue des pratiques.

Enfin, des actions de sensibilisation seront menées pour réduire la stigmatisation entourant le suicide et favoriser des environnements sécurisants et bienveillants. Le programme fera l'objet d'une évaluation systématique, permettant d'ajuster les interventions et d'assurer sa pérennité. À travers ce projet, le CPSM consolidera son rôle de partenaire naturel et reconnu en matière de postvention, garantissant la cohérence, la durabilité et l'impact de ses actions au sein des communautés montréalaises.



Un savoir et une compétence ancrée dans le milieu communautaire

Ce projet est porté par le Centre de prévention du suicide de Montréal, un organisme communautaire reconnu, enraciné dans sa communauté depuis plusieurs décennies.

Fort de son expérience et d'une compréhension fine des réalités humaines liées à l'impact d'un suicide, le CPSM s'appuie sur une approche fondée sur les meilleures pratiques pour offrir un accompagnement sensible, structuré et adapté. Cet ancrage fait du CPSM un acteur clé pour déployer à grande échelle son modèle de service-conseil et s'allier à un partenaire fort afin de renforcer la résilience des milieux et des communautés montréalaises.

Confier ce projet à un organisme communautaire, c'est miser sur :

- La **proximité** : un ancrage direct dans la vie des personnes et des communautés ;
- La **souplesse** : une capacité d'adaptation rapide aux besoins changeants ;
- L'**humanité** : une approche empreinte d'empathie et de respect ;
- La **complémentarité** : un rôle essentiel de soutien et de continuité aux services publics.



Objectifs généraux du projet

- Accompagner des milieux à développer et s'approprier des protocoles de postvention adaptés à leurs réalités, afin d'assurer une réponse rapide à la suite d'un décès par suicide, concertée et sensible aux réalités locales.
- Outiller et former les responsables dans ces milieux pour renforcer leur capacité à agir avec compétence et confiance lors d'une situation de postvention.
- Favoriser la mise en réseau et l'animation de communautés de pratique sectorielles, afin de partager les apprentissages et consolider les expertises.
- Soutenir la réduction de la stigmatisation entourant le suicide par des actions de sensibilisation, contribuant à un climat sécurisant et bienveillant au sein des communautés et des milieux de travail.
- Évaluer systématiquement les retombées du programme et ajuster les interventions, garantissant ainsi la pertinence, l'efficacité et la pérennité des stratégies de postvention.
- Consolider le rôle du CPSM comme partenaire naturel et reconnu dans les interventions de postvention, grâce à son implication préalable dans l'élaboration des protocoles et à la cohérence de son action avec ceux-ci.



Déroulement et phases du projet

Année 1

Analyse des besoins et pilote des nouveaux outils et actions

- Développement des premiers outils et modèles de protocoles de postvention adaptés aux différents contextes.
- Offrir un accompagnement personnalisé aux responsables de protocoles dans leur mise en œuvre.

Année 2

Consolidation et élargissement

- Étendre la formation à un plus grand nombre de milieux.
- Mettre en place des communautés de pratique sectorielles pour favoriser le partage d'expériences.

Année 3 et 4

Mise à l'échelle

- Déployer les protocoles et formations dans un nombre croissant de milieux à l'échelle régionale.
- Renforcer la coordination intrasectorielle.
- Documenter et diffuser les bonnes pratiques issues des expériences terrain.

Année 5

Implantation d'un modèle d'accompagnement de proximité fort

- Renforcer et stabiliser les communautés de pratique, en leur donnant des ressources et une structure durable.
- Diffuser largement les résultats, apprentissages et outils pour favoriser la réplication au-delà de Montréal.



Portée et retombées attendues

Ce projet permettra de mieux préparer les milieux de vie à réagir avec solidarité et efficacité lorsqu'un décès par suicide survient.

En renforçant la capacité d'agir des communautés, il contribuera à réduire la souffrance et à bâtir des environnements plus sécurisants et bienveillants - pour sauver des vies.

Accessibilité et utilisation des services	Qualité et personnalisation de l'accompagnement	Formation et renforcement des capacités
Répondre à l'ensemble des demandes reçues au CPSM à la suite d'un événement critique.	Création de plans de postvention personnalisés au milieu de vie.	Augmentation du nombre de formations et outils fournis.
Rayonnement et référencement	Impact à moyen terme	Recherche et innovation
Consolidation de nouveaux partenariats.	Augmentation d'adoption de plans de postvention et réduction de la stigmatisation perçues.	Publication d'une recherche suivant l'implantation du projet dans la communauté montréalaise.



Pourquoi soutenir ce projet ?

Soutenir ce projet, c'est investir dans une solution proactive, humaine et durable, parfaitement alignée avec la mission du Centre de prévention du suicide de Montréal et la Stratégie nationale de prévention du suicide du Québec.

C'est aussi reconnaître et renforcer le rôle essentiel des organismes communautaires dans la protection de la santé mentale et dans la gestion de tragédies avec un grand impact.

À travers ce projet, le CPSM aspire à offrir une réponse concrète et structurante aux milieux de vie, en misant sur la proximité, l'humanité et la collaboration.

Ensemble, nous pouvons renforcer la résilience de nos communautés, sauver des vies et transformer durablement notre manière de prendre soin les un.e.s des autres.



CPSM Centre de prévention du suicide de Montréal

1-866-APPELLE



TÉLÉPHONE
1-866-277-3553



CLAVARDAGE
SUICIDE.CA



TEXTO
535353

Le renfort, soutien au milieu de vie.